Langres, le 06 février 2020

grandlangres

Communauté de Communes

IMANY SAS
Monsieur Christophe NARDIN
Président Directeur Général
5, rue du Lieutenant Didier
52200 SAINTS-GEOSMES

Nos rèf. : MJR/ED/ACC/ CO 06022020 2
Vos rèf. : votre courrier du 28/11/2019

Objet : Projet d'entrepôt logistique
Parcelle (269) 144 BO 0101
Dossier suivi par : Eric Danrée
Directeur Infrastructures et Transport
CCGL et Ville de Langres
st@langres.fr 03.25.87.77.70

Monsieur Le Président Directeur Général,

A la suite de votre courrier référencé en marge, puis des réunions de concertation sur votre projet avec l'ensemble des services concernés, je vous prie de trouver ci-joint une proposition de convention aux fins de complétude de votre dossier ICPE.

Celle-ci récapitule les engagements réciproques de la Communauté de Communes du Grand Langres et de la SAS IMANY, s'agissant des raccordements aux réseaux, des hydrants de protection incendie, des rejets d'eaux pluviales et du bassin destiné à retenir les déversements d'eaux polluées ou de tout autre liquide.
Cette convention prend donc en compte l'ensemble des points déjà évoqués avec les différents services instructeurs.
Accessoirement elle valide le principe d'une éventuelle nouvelle canalisation publique d'eaux pluviales sur le terrain, avant constitution de servitude.

Je vous remercie de bien vouloir la signer et nous la faire parvenir au plus tard le 17 février, étant entendu qu'elle sera soumise au Conseil Communautaire du 25 février 2020.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président Directeur Général, mes considérations les meilleurs.

Marie-José RUEL

Présidente de la CCGL

SOPHIE DELONG
2020.02.07 15:01:33 +0100
Ref:20200206_170316_1-4-O
Signature numérique
Le 1ier Vice Président

Sophie DELONG

PJ.Annexe : Convention en 2 exemplaires

Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 136 – 52206 LANGRES CEDEX
TEL. : 03 25 87 77 70
E-mail : st@langres.fr
www.grand-langres.fr